COMMISSION DES JEUNES

REUNION DES EDUCATEURS U11-U13 DU SAMEDI 8 SEPTEMBRE 2018

Présent : M. MARTINEZ.

<u>Clubs présents</u>: ESM LA SOUTERRAINE, Ste FEYRE, FOOT ACC 23, FOOT GENERATION 2000, BELLEGARDE EN MARCHE, ES GUERETOISE, ESPOIRS DES COMBRAILLES, NORD EST CREUSE, St FIEL, CHENERAILLES, BOURGANEUF, DUN-NAILLAT, AUBUSSON EF, AUZANCES.

Club excusé : SUD EST CREUSE.

Assistent: MM. TRICOCHE, LACOTE.

PREAMBULE

<u>Titre de Champion du Monde</u>: Sylvain LACOTE tient à remercier les éducateurs présents pour le travail fourni sur la saison passée et celle à venir.

Il insiste particulièrement sur leur implication, peut-être pas de manière directe, mais existante quand même, dans ce titre qui a été acquis en juillet dernier par notre Sélection Nationale.

La Commission espère que cet événement va impacter le nombre de licenciés dans nos catégories jeunes et ainsi nous permettre d'accueillir de nouvelles têtes cette saison.

Coupe du Monde Féminine: à l'instar de l'Euro 2016 Masculin qui avait été organisé dans notre pays, la Coupe du Monde Féminine prévue en 2019 va permettre la mise en place d'actions par nos jeunes, leur donnant l'occasion d'être « reliés » à cet événement et surtout leur permettre de participer à la réussite de cette compétition.

<u>G.I.F.E.</u> (<u>Guide Interactif du Football des Enfants</u>): Sylvain LACOTE présente ce document aux éducateurs présents en rappelant qu'il existe depuis plusieurs saisons désormais.

Complet, riche d'outils et de connaissances et vous permettant d'avoir le déroulement de la saison pour votre catégorie, celui-ci est téléchargeable sur le site de la Fédération Française de Football ou récupérable auprès de Sylvain LACOTE et Franck TRICOCHE.

EFFECTIFS COMPTABILISES - SAISON 2018/2019

Après la réalisation d'un tour de table des éducateurs présents, la Commission espère pour cette saison compter sur <u>21 équipes U10-U11 et 21 équipes U12-U13</u> au niveau Départemental.

* Catégorie U13 (chiffres par club)

- ESM LA SOUTERRAINE : 2 équipes U13.
- entente St FIEL-Ste FEYRE : 2 équipes U13.
- FOOT ACC 23: 1 équipe U13.
- FOOT GENERATION 2000 : 1 équipe U13.
- CHENERAILLES: 1 équipe U13.
- ESPOIRS DES COMBRAILLES : 1 équipe U13.
- ES GUERETOISE : 3 équipes U13.
- BELLEGARDE EN MARCHE: 1 équipe U13.
- CREUSE POLE SUD: 2 équipes U13.
- NORD EST CREUSE: 2 équipes U13.
- AUZANCES: 2 équipes U13.
- BENEVENT-MARSAC: 1 équipe U13.
- BOURGANEUF: 1 équipe U13.
- DUN-NAILLAT: 1 équipe U13.

* Catégorie U11 (chiffres par club)

- ESM LA SOUTERRAINE : 2 équipes U11.

Ste FEYRE : 2 équipes U11.St FIEL : 2 équipes U11.

- FOOT ACC 23 : 1 équipe U11.

- FOOT GENERATION 2000 : 2 équipes U11.

- CHENERAILLES: 1 équipe U11.

- ESPOIRS DES COMBRAILLES : 2 équipes U11.

- ES GUERETOISE: 3 équipes U11.

- BELLEGARDE EN MARCHE: 1 équipe U11.

- AUBUSSON EF : 1 équipe U11.

- NORD EST CREUSE : 1 équipe U11

- AUZANCES: 1 équipe U11.

- BENEVENT-MARSAC : 1 équipe U11.

- BOURGANEUF: 1 équipe U11.

PRATIQUE FOOTBALL A 8 - BASICS SAISON 2018/2019

Les BASICS saison 2018/2019 sont présentés aux éducateurs présents avec une certaine continuité au niveau du règlement.

Quelques remarques supplémentaires sont données par Sylvain LACOTE, Franck TRICOCHE et Léo MARTINEZ, et il est rappelé que <u>le document est téléchargeable sur le site du District de Football de la Creuse</u> (onglet « documents »).

Licences: tous les jeunes doivent être licenciés.

En rappelant qu'il n'y aura pas de licences papier à partir de cette saison, il sera demandé aux éducateurs de venir avec un document récapitulant les noms, prénoms et numéros de licences des joueurs participants.

<u>L'opération « arbitrage par les jeunes »</u> : cela devient une obligation à partir de cette saison et un prérequis pour l'accession au niveau régional.

Un arbitre jeune accompagné par un adulte se devra de réaliser l'arbitre-assistant de l'arbitre central durant les critériums et rencontres.

La rotation doit bien entendue être régulière intra et inter compétitions.

<u>Le temps de jeu</u> : il doit être égal pour tous et la Commission rappelle que cela est nécessaire pour pérenniser nos licenciés et s'orienter vers le football des jeunes à 11.

Le nombre de remplaçants : limité à quatre par équipe en compétition ... en théorie !

Si les effectifs vous conduisent à avoir un nombre de remplaçants plus important durant un, deux, trois ou quatre week-ends, cela sera toléré par la Commission.

Mais il est préconisé de créer une seconde équipe, seul ou entente avec un autre club se retrouvant dans le même cas, afin d'éviter des contraintes de gestion pour l'éducateur et de temps de jeu pour l'enfant.

Les défis techniques : ils restent obligatoires avant le début de la rencontre.

Afin de lutter contre la lassitude des jeunes et d'éveiller l'intérêt de nos joueurs et joueuses, Sylvain LACOTE propose que les défis soient « reformatés » par les éducateurs (laissez parler votre créativité messieurs!) en gardant toujours en tête le fil conducteur qui reste le comptage jonglerie et la mise en place d'un parcours conduite.

<u>L'arbitrage par les jeunes</u>: Sylvain LACOTE préconise un adulte « tuteur » accompagnant (et non réalisant à la place de ...) le jeune dans la réalisation de sa mission, adulte pouvant très bien être un arbitre du club.

<u>La pause « coaching »</u> : elle n'est pas obligatoire et devra être définie au préalable avec les deux responsables d'équipes.

Pour rappel, une peut être réalisée par mi-temps, tout le monde doit rester sur le terrain et celle-ci ne doit pas excéder deux minutes.

Sylvain LACOTE précise que ce temps doit permettre la transmission aux jeunes d'une consigne ou correction simple et courte prioritairement, mais également la réalisation de changements et la rotation de votre arbitre-assistant « jeune ».

Le G.I.F.E. (Guide Interactif du Football pour les Enfants): des animations autour de la mise en place de la pratique futsal et de l'apprentissage des lois du jeu sont proposées au sein de cet outil que recommande fortement Sylvain LACOTE pour tous les éducateurs.

<u>Dates importantes</u>: Sylvain LACOTE précise qu'il a inscrit l'ensemble des dates « clés » de cette saison (détection U13, Challenges U11, Festival U13, formations éducateurs, ...) pour nos deux catégories à 8 et qu'elles se situent dans le basic.

CATEGORIE U13 - DEROULEMENT DE LA SAISON 2018/2019

Deux journées de brassages sous forme de critérium (rencontres courtes et défis techniques à réaliser) seront proposées les samedis 22 et 29 septembre 2018 afin de déterminer le niveau de chacun et d'établir une Première, Deuxième et Troisième Séries pour le Championnat.

Pour les clubs jouant en Première Série et pouvant accéder potentiellement au Championnat Régional à la trêve, Sylvain LACOTE précise que <u>l'arbitrage à la touche par un enfant sera désormais</u> obligatoire.

La Commission informe qu'il n'y aura qu'une accession possible en Ligue à partir de cette saison, et non deux comme c'était le cas depuis plusieurs saisons.

Les détections U13 auront lieu en octobre (samedi 20 octobre 2018) et en février (stage de 2 journées durant les vacances scolaires).

<u>Seront conviés tous les U13 (garçons nés en 2006)</u> au premier rassemblement puis une sélection réduite sur le second.

Franck TRICOCHE rappelle que l'utilité de ces détections est de permettre de conditionner, une saison en avance, la Sélection U14 qui sera appelée à disputer une compétition officielle et il demande aux responsables d'équipes de faire participer un maximum d'entre eux, si ce n'est tous, au premier rassemblement.

CATEGORIE U11 - DEROULEMENT DE LA SAISON 2018/2019

Il n'y aura pas de Journée d'Accueil mais des « critériums de secteur » pour débuter cette saison et ils seront proposées le samedi 22 septembre 2018 (organisation libre et pas d'obligation d'être licencié (e) sur ce premier rassemblement), tandis que la reprise des critériums se fera le samedi 22 septembre 2018.

Sylvain LACOTE précise, qu'à l'instar de la catégorie U13, <u>l'arbitrage à la touche par un enfant</u> sera fortement préconisé.

FORMATIONS - SAISON 2018/2019

Obligation encadrement: Franck TRICOCHE informe que les responsables d'équipes jouant en Ligue devront, à partir de la saison prochaine, être diplômés soit du CFF 2 (catégories U13, U14 et U15), soit du CFF 3 (catégories U16, U17 et U18).

Dans cette optique, le District de la Haute-Vienne met en place des formations continues complètes durant la saison 2018/2019.

<u>Dates de formations prévisionnelles</u>: Franck TRICOCHE explique l'intérêt de ces modules de formation pour l'éducateur et le club, et donne celles pouvant intéresser prioritairement les éducateurs U11 et U13:

- Module U11: 16 heures de formation.

Vendredi, samedi et dimanche 26, 27 et 28 octobre 2018 à Guéret.

- Module U9: 16 heures de formation.

Vendredi, samedi et dimanche 2, 3 et 4 novembre 2018 à Guéret.

- Certification « CFF 1 »: samedi 14 décembre 2018 (lieu à fixer).

- Module U13: 16 heures de formation.

Vendredi, samedi et dimanche 21, 22 et 23 décembre 2018 à Guéret.

- Module complémentaire « gardien de but » : 16 heures de formation.

Samedis 23 février et 2 mars 2019 à Guéret.

Informations complémentaires :

- Horaires: les formations fonctionnent suivant les horaires suivants: vendredi après-midi de 14h00 à 18h00, samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et dimanche matin de 8h00 à 12h00.
- Inscription : elles doivent se faire sur le site de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine via l'onglet « formations » et ce 10 jours minimum avant le début de la formation.

Remarques:

Franck TRICOCHE précise qu'il est possible de moduler dates et lieux de formation dans la mesure où cela peut permettre à un plus grand nombre de candidats de prendre part à la formation.

Il est demandé de prendre contact suffisamment tôt afin que les procédures administratives et humaines puissent être mises en place.

Les bons de formation de la saison passée seront encore valables cette saison et permettent, pour rappel, de réduire fortement le prix de la formation pour l'entité (personne ou club) en charge du règlement.

Le Président : Léo MARTINEZ.